

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2025

### Lycée Français Charles De Gaulle de Damas

**AXE 1 : Un établissement ouvert, ambitieux, et performant au service de la réussite de tous les élèves par le savoir, le savoir-faire, le savoir être et le savoir devenir**

➤ **Objectif 1 : Garantir à tous les niveaux la qualité fonctionnelle et pédagogique attendue**

- Recruter des personnels qualifiés dans toutes les fonctions : personnels d'encadrement, personnels enseignants et de vie scolaire, administratifs, techniques et de santé
  - Diversifier et exploiter au mieux les différentes filières et viviers de recrutement, au plan local et international
  - Fidéliser les personnels en mettant en valeur leur expérience et leurs compétences
  - Enrichir les équipes professionnelles par les apports extérieurs, favoriser les échanges d'expérience
- Investir dans la formation continue au sein de l'Institut Régional de formation (zone Liban/Syrie)
  - Ajuster au mieux la programmation des stages en fonction des besoins des individus et des priorités de l'établissement
  - Inclure l'obligation de formation dans les contrats de recrutement
  - Systématiser la relation entre les professeurs et les EMCP (enseignants à mission de conseil pédagogique) du réseau de zone
- Assurer la maîtrise des réformes et des nouveaux programmes à tous les niveaux d'enseignement
  - Assurer l'information permanente des personnels sur les contenus et les évolutions des programmes, à partir des sources du MENJS et de l'AEFE
  - Diffuser systématiquement les textes officiels en exploitant les ressources de PRONOTE
- Pourvoir et valoriser les postes essentiels d'accompagnement des élèves
  - Poste à créer : Conseiller d'Information et d'Orientation
  - Fonction à développer : psychologue scolaire

- Fonction à développer : animateur et coordinateur du projet de développement de la francophonie
- Rester ouvert à l'environnement éducatif syrien
  - Dans la fidélité aux objectifs des programmes français, valoriser les disciplines enseignées dans le cadre des programmes syriens
  - Rester ouvert aux échanges et aux coopérations possibles avec les établissements à programmes syriens ou internationaux
  - Poursuivre la collaboration positive établie avec les autorités éducatives nationales
- Garantir l'acquisition du socle des connaissances et des compétences à tous les niveaux
  - Se référer systématiquement au référentiel officiel des acquis des connaissances et des compétences définis par les programmes français
  - Faire connaître aux élèves les attendus du référentiel commun
- Assurer la qualité technique et matérielle : locaux, équipements généraux, équipements spécifiques (numérique, laboratoires)
  - Poursuivre la politique d'équipement numérique
  - L'adapter aux évolutions des attendus numériques des programmes dans toutes les disciplines
- Assurer la maîtrise technique des outils, et tout particulièrement du numérique, par les enseignants et les élèves
  - Veiller à l'usage effectif des outils par les professeurs et les élèves
  - Valoriser l'enseignement de l'informatique dans le primaire
  - Poursuivre les démarches d'autoformation et de Co-formation
  - Inclure méthodiquement la préparation des élèves à la certification PIX dans la pratique des outils numériques au collège et au lycée
  - Valoriser le rôle des référents techniques et améliorer la coordination avec l'IT
- Informer et former au bon usage personnel et social du numérique et des réseaux sociaux
  - Dans une démarche éducative, sensibiliser systématiquement les élèves au contenu et au sens des articles consacrés au bon usage du numérique dans le règlement intérieur
  - Systématiser la référence à la Charte du Numérique
  - Dans une démarche coopérative, informer et sensibiliser les parents sur leur responsabilité éducative et juridique quant à l'usage du numérique (supports d'information diversifiés, conférences, débats, rencontres...)
  - Dans une démarche de sanction, appliquer systématiquement les mesures stipulées par règlement intérieur

➤ **Objectif 2 : Garantir la cohérence des enseignements, la continuité pédagogique des parcours d'apprentissage**

- Harmoniser les pratiques pédagogiques et optimiser les outils et supports, de l'école, au collège et au lycée
  - Améliorer l'information réciproque entre les cycles et degrés d'enseignement : primaire / collège / lycée : programmes, méthodes, bilans
  - Mieux utiliser le potentiel des outils disponibles : partage de sites et de plateforme, articulation PRONOTE 1AIRE (outil à acquérir) / PRONOTE 2AIRE
  - Renforcer les conseils inter-cycles (GS/CP, école/collège).
  - Poursuivre l'harmonisation des supports (manuels, cahiers...)
  - Développer des portfolios en littérature, langues, pratique artistique...

➤ **Objectif 3 : Garantir le suivi de cohorte et le suivi individualisé**

- Construire des outils communs de suivi
  - Affiner les procédures de suivi : concertation, articulation des fonctions (professeur principal, coordinateur de cycle ou de discipline)
  - Développer et valoriser les fonctions et méthodes de coordination, par niveaux et disciplines, en développant un référentiel et des objectifs communs
  - Programmer des temps de rencontres pédagogiques régulières au collège et au lycée
- Établir des outils de suivi par niveau afin de les transmettre dans la continuité
  - Se référer systématiquement au référentiel officiel des acquis des connaissances et des compétences
  - Faire mieux connaître aux élèves les attendus du référentiel commun

➤ **Objectif 4 : Promouvoir l'évaluation positive et diversifiée des élèves et mesurer leur progression**

- Évaluer au quotidien, en alternant les formes et modalités d'évaluation
  - Appliquer systématiquement le triptyque évaluatif : évaluation diagnostique, évaluation formative, évaluation sommative, en y incluant les démarches d'auto-évaluation
- Valoriser les réussites des élèves
  - Préciser et personnaliser le concept de réussite et d'« excellence »
  - Reconnaître le rôle de l'erreur et marquer précisément les points de progression de chaque élève en les valorisant

➤ **Objectif 5 : Garantir et donner une réponse à la difficulté scolaire par la pratique d'une pédagogie différenciée et individualisée**

- Pratiquer une pédagogie verticalement et horizontalement interactive adaptée à chaque classe
  - Dépasser l'apprentissage magistral vers une appropriation des connaissances et des compétences adaptées au rythme de chaque élève

- Favoriser les démarches, les méthodes et les outils appropriés au partage horizontal des connaissances et des compétences : travail de groupe, exposés, publications, expression libre...
- Prendre en compte la différence des rythmes d'acquisition des élèves
  - Développer les pratiques de repérage par la pratique systématique des tests et bilans de niveau en début d'année scolaire
  - Prendre en compte et adapter collectivement et méthodiquement les démarches de remédiation proposées par l'AEFE
- Répondre à la difficulté scolaire par le repérage, la prévention, la mobilisation de dispositifs innovants : groupes de besoins, décloisonnement, tutorat.
  - Dans le plan de formation, donner priorité à la formation aux outils et méthodes de remédiation aux difficultés scolaires
  - Partager en équipe les acquis de formation et les adapter aux cas repérés dans chaque classe

➤ **Objectif 6 : Structurer le dispositif d'accompagnement individualisé des élèves**

- Renforcer la concertation entre les partenaires éducatifs : professeur, personnel d'éducation et de santé, psychologue
  - Mettre à jour et diffuser l'information sur les cas particuliers, dans le respect du secret professionnel
  - Accompagner les enseignants dans le suivi des situations particulières
  - Développer la coopération entre les partenaires éducatifs et les parents pour le suivi spécifique des enfants à besoins spécifiques
- Structurer les équipes éducatives autour des dispositifs d'accompagnement (PAI, PPRE<sup>o</sup>)
  - Mettre en pratique toutes les ressources offertes par les dispositifs officiels d'accompagnement pédagogique (PAI, PPS, PAP, PPRE) en fonction de la spécificité des cas
  - Préparer et affiner les dossiers d'accès aux dispositifs d'aménagement aux examens

➤ **Objectif 7 : Adhérer aux valeurs professionnelles exigées par l'aboutissement des objectifs pédagogiques et éducatifs communs**

- Volonté et sentiment d'appartenance au service d'une mission commune associant la responsabilité pédagogique et la responsabilité d'accompagnement éducatif dans le cadre de la vie scolaire ;
- Adhésion aux valeurs, à l'éthique et aux objectifs communs ;
- Travail d'équipe, volonté de coopérer et de mutualiser les qualités et les compétences pour la créativité et la réussite collectives ;
- Disponibilité effective aux échanges et à la communication ;
- Pratique de la solidarité ;
- Contribution active au climat de confiance et à la cohésion ;
- Attention portée à la dynamique des groupes ;
- Pleine adhésion au Projet d'Établissement.

## **AXE 2 : Un établissement ambitieux et performant dans sa politique linguistique**

### ➤ **Objectif : Intégrer la priorité linguistique dans la démarche pédagogique, éducative et culturelle**

- Le statut du français : de la langue de scolarité à la langue d'usage et de culture
  - Systématiser et valoriser l'usage de la langue française en classe et hors de la classe
  - Développer une pédagogie vivante et attractive dans l'enseignement du français, en valorisant l'approche communicationnelle et culturelle
  - Concevoir des documents d'incitation, mener une campagne d'affichage et créer des panneaux d'expression
  - Intégrer la priorité à la langue française dans tout projet de vie scolaire, d'expression artistique ou culturelle
  - Créer des projets spécifiquement centrés sur la langue française : projets d'écriture,
  - Créer un référentiel lexical progressif intégré dans le parcours scolaire collectif (chaque classe) et individuel (chaque élève)
- Sensibiliser et impliquer les parents dans la maîtrise du français.
  - Prioriser le critère de francophonie familiale dans le recrutement et l'orientation des élèves
  - Sensibiliser les parents à la spécificité, aux attentes et aux exigences du cursus scolaire français
  - Offrir aux parents la possibilité d'apprendre eux-mêmes la langue française (voir le projet FLE initié en 2020)
- Valoriser le potentiel plurilingue : l'arabe, de la langue maternelle à la langue de citoyenneté et de culture ; les langues occidentales, langues de communication et d'ouverture au monde
  - Sensibiliser les élèves à la complémentarité des langues et au capital humain et professionnel constitué par le plurilinguisme
  - Freiner l'hégémonisme anglophone dans la pratique courante
  - Améliorer et diversifier la démarche pédagogique dans l'enseignement de la langue arabe
- Valoriser le potentiel plurilingue : mener des projets et participer à des échanges internationaux
  - Poursuivre et développer la participation à des projets thématiques internationaux valorisant l'expression et la communication sous diverses formes (écrit, audio-visuel...)
  - Développer la participation aux concours et aux projets linguistiques de l'AEFE (journées de la Francophonie, journées des langues...)
- Valoriser les démarches de certification
  - Préparer les élèves aux performances linguistiques attendues dans les évaluations du dispositif Evalangue en classe de 3<sup>ème</sup>
  - Les préparer aux tests linguistiques d'entrée à l'université (SAT, TOEFL, TOEIC, IELTS)

### **AXE 3 : Un établissement ambitieux et performant dans son projet artistique et culturel**

➤ **Objectif : Ancrer l'action artistique et culturelle au cœur du projet éducatif et en faire un levier d'ouverture**

- Développer et ancrer les projets culturels et artistiques au cœur de l'Établissement
  - Systématiser la dynamique de projets de classes et d'équipes
  - Organiser une programmation annuelle et une prévision formalisée des besoins
- Développer et promouvoir le potentiel créatif des élèves
  - Attacher une importance particulière au PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle)
- Accroître la diversité des activités artistiques et culturelles
  - Créer des projets fédérateurs, ouverts à la coopération des talents complémentaires : écriture, jeu théâtral, jeu d'acteur, expression orale, expression musicale, expression plastique et graphique, expression corporelle
  - Varier les formes d'expression : spectacles, films, ouvrages, expositions, productions numériques
  - Développer très largement la place de la culture scientifique
- Ouvrir l'école à l'environnement culturel proche et national à travers des visites de sites et musées, et des rencontres avec des acteurs de culture
  - Après la période de restriction liée au COVID réactiver la rencontre de terrain avec la culture et avec ses acteurs
  - Organiser méthodiquement cette rencontre pour approfondir la perception et ancrer la trace : apprendre à voir et percevoir, apprendre à intérioriser, apprendre à partager
  - Développer le lien avec les créateurs, les chercheurs, les experts, les producteurs disponibles à Damas et en Syrie, en tirant profit du réseau relationnel du Lycée Charles de Gaulle
- Ouvrir l'école à la culture internationale
  - Développer la participation aux projets, festivals thématiques et concours internationaux en veillant à une bonne répartition entre les niveaux scolaires
- Animer le lycée à travers des manifestations artistiques et culturelles
  - Valoriser la fonction de pôle culturel du Lycée Français Charles de Gaulle dans la ville de Damas. Exemple : expositions ouvertes au public
- Participer plus activement aux projets menés dans le cadre de l'AEFE
  - Mieux exploiter le potentiel de mobilisation et de coopération du réseau régional (Proche-Orient, Moyen-Orient) et mondial de l'AEFE dans la diversité de ses domaines

## **AXE 4 : Une école citoyenne et responsable, ouverte aux familles et au monde**

### ➤ **Objectif 1 : Améliorer le vivre ensemble et les relations au sein de l'école**

- Approprier les règles aux objectifs d'un vivre-ensemble responsable à tous les niveaux
  - Se référer aux valeurs, aux finalités et aux objectifs éducatifs du Lycée Français Charles de Gaulle pour donner du sens aux règles
  - Mettre la responsabilité individuelle et collective au cœur de la vie de l'établissement, au cœur de la relation entre tous les membres de la communauté éducative : élèves, personnels, parents
  - Mutualiser la démarche pédagogique et éducative dans le partage des responsabilités entre les professeurs et le service de la Vie Scolaire
- Travailler à renforcer l'autonomie et la responsabilité des élèves, à partir du bon usage des fonctions (délégués) et des instances (conseils)
  - Renforcer le rôle des instances (Conseil d'Établissement, Conseil Pédagogique...) pour le bon fonctionnement technique, pour la résolution des problèmes et pour une communication efficace
  - Renforcer les fonctions des délégués par la consolidation de leur formation annuelle et l'amélioration du suivi de leur action par niveaux et par classes
  - Valoriser le rôle du Conseil de la Vie Lycéenne et de la Vie Collégienne
- Développer l'usage du débat et de la médiation
  - Privilégier systématiquement les démarches du dialogue, du débat et de la médiation pour la solution des problèmes et des conflits
  - Systématiser la pratique de la communication non-violente
  - Faire de ces démarches l'occasion de l'apprentissage systématique du vocabulaire indispensable dans l'argumentation et l'échange d'idées

### ➤ **Objectif 2 : Assurer la cohésion de la communauté éducative par une communication appropriée et un partenariat positif avec les parents**

- Être à l'écoute et dans un échange permanent avec tous les acteurs de la communauté éducative
  - En faisant le meilleur usage des outils de communication disponibles
  - En améliorant et en spécifiant les outils de communication en fonction des besoins
  - En veillant à la précision et au bon usage de l'information pour minimiser les effets de rumeur
  - En pratiquant les valeurs indispensables pour une relation de qualité entre les partenaires : respect mutuel, pratique de vérité et recherche de solution gagnant/gagnant

### ➤ **Objectif 3 : Veiller à la sécurité physique et morale de tous les membres de la communauté éducative**

- Observer, analyser et réguler les comportements individuels et collectifs

- Tirer profit du contexte de structure (faibles effectifs) pour mieux connaître chaque élève et chaque groupe (classe, niveau, groupe de projet, groupe de travail...)
  - Valoriser la formation à la psychologie individuelle, familiale et collective et développer, en instituant une base minimale pour chaque membre du personnel
  - Recourir aux compétences externes (psychologues) en cas de situations de blocage
  - Protéger chaque individu de toute forme de menace ou de harcèlement
    - Informer et sensibiliser tous les membres de la communauté éducative à la diversité des formes de harcèlement : harcèlement physique/moral, individuel/collectif, direct/indirect ; harcèlement par les réseaux sociaux
    - Diversifier les voies d'information et de sensibilisation : conférences, interventions, documents, liens numériques
    - Agir immédiatement et fermement contre toute forme de harcèlement : zéro tolérance
    - Mettre en place une structure de réflexion, d'écoute et de suivi, composée de personnels d'enseignement, de vie scolaire, de santé, d'administration, d'experts, de parents
- **Objectif 4 : Enseigner des règles principales de sécurité et de premiers secours, sous la supervision du service de santé**
- Mettre à jour les attestations de premiers secours pour les enseignants
    - Recenser les compétences et les actualiser
  - Former à l'utilisation des outils essentiels à la sécurité (défibrillateur, extincteur...)
    - Établir un plan de formation avec les services spécialisés (Croissant Rouge, secouristes, pompiers)
    - Viser tous les publics : personnels, élèves, parents
  - Organiser des actions de sensibilisation avec le service de santé
    - Systématiser les actions de prévention/santé à tous les niveaux scolaires, sous la coordination du service de santé
    - Les élargir à tous les problèmes et domaines de santé, notamment la dépendance aux médias et aux écrans
- **Objectif 5 : Sensibiliser les élèves à leur environnement matériel et naturel**
- Apprendre à respecter l'environnement matériel et naturel dans l'activité quotidienne
    - Dans une perspective de formation à leur responsabilité citoyenne, faire prendre conscience aux élèves de tous les niveaux de la qualité matérielle de leur environnement scolaire et de l'importance de le préserver et de l'améliorer pour le bien-être collectif, et les associer à ses améliorations
  - Développer des projets liés à l'environnement et au développement durable.
    - Dans une perspective de formation éco-citoyenne, faire prendre conscience aux élèves de tous les niveaux de la particularité et de la richesse de leur environnement naturel et les associer concrètement aux efforts faits par le lycée pour son entretien et son développement



➤ **Objectif 6 : Ouvrir l'école sur La réalité du monde par la sensibilisation sociale**

- Mener des projets sociaux et humanitaires
  - Poursuivre et développer les projets sociaux et humanitaires en visant la formation des élèves à la gestion de projet collectif
- Proposer des projets fédérateurs impliquant différents partenaires engagés dans l'action sociale, créer des partenariats avec des associations
  - Dans un objectif de formation citoyenne, faire découvrir aux élèves à travers les projets sociaux à la fois la réalité sociale vécue par les populations en besoin et l'engagement des personnes et des associations pour leur venir en aide

➤ **Objectif 7 : Ouvrir l'école et les élèves sur leur environnement socio-économique**

- Faire découvrir aux élèves la réalité socio-économique, par l'ouverture aux entreprises et aux institutions économiques et sociales
  - Dans la perspective de l'orientation et de la formation des élèves en tant que futurs acteurs socio-économiques favoriser toutes les opportunités pour les ouvrir au monde socio-économique
- Favoriser la rencontre et l'échange à partir du réseau socio-économique des parents
  - Mobiliser et responsabiliser les parents d'élèves comme partenaires actifs pour l'ouverture des élèves à la société (rencontres, interventions, forum des métiers...)
- Intégrer cette démarche dans le Parcours Avenir
  - Multiplier et diversifier les actions pour la construction du Parcours Avenir des élèves
  - Placer le Parcours Avenir au cœur du cursus des élèves, comme outil de développement du SAVOIR DEVENIR